

d'irritants aux organes en contact et qui en deviennent plus ou moins affectés ; 8° que certains organes sont plus susceptibles que d'autres de l'impression de certaines causes, comme aussi de l'effet de certains remèdes. C'est ainsi que la chaleur solaire et l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses causent de grands dérangements dans la sécrétion et même dans l'organisation du foie, comme la chose se voit chez les Européens qui vivent dans les Indes, et dans les effets que le mercure opère sur cet organe, effets correctifs que l'on regarde quelquefois comme autant de merveilles en médecine pratique ; 9° que l'opération de l'esprit influe considérablement sur certains organes du système de l'homme, surtout sur ceux qui sont soumis à sa volonté, et spécialement sur le foie dont l'action spécifique se dérange et s'altère aisément chez les personnes sujettes à quelques émotions fréquentes et un peu violentes, ou qui sont abandonnées à l'empire de quelques passions dépressives, telles que le désappointement, le chagrin, la peur, &c.

Or, 1° Le foie est un organe sécrétoire dont la fonction principale est de sécréter la bile. 2° Le foie est considérablement affecté par les intempérances, par l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, par la dyspepsie, par l'indigestion, par la suppression de la transpiration causée par la peur, par le saisissement, par le froid à l'extérieur, par l'usage intérieur de quelques substances indigestes ou trop rafraichissantes, surtout après avoir été abondante par l'effet de la chaleur, du travail ou autrement. 3° Le foie est encore sujet à être affecté par une certaine disposition de l'esprit causée par la crainte, par l'inquiétude, par l'anxiété, par la surprise, par la privation, par le désespoir, comme aussi par la trop grande application à l'étude. 4° Lorsque le foie est ainsi affecté par l'opération de ces causes, sa disposition anatomique physiologique le rend sujet à la congestion, d'où il résulte un dérangement plus ou moins considérable dans sa sécrétion et même dans son organisation. 5° Le *choléra*, à un certain degré de la maladie, consiste essentiellement

dans une évacuation principalement bilieuse, plus ou moins considérable, qui prouve assez clairement que le foie, avant que cette évacuation ait son cours, était dans un état de congestion et d'engorgement de sang, et dont il se débarrasse en en convertissant rapidement en *bile* la partie séreuse.

D'après ces principes, il suit : 1° que le *choléra*, dans son début, n'est autre chose qu'une simple congestion, produite par l'opération d'une ou de plusieurs des causes que l'on vient de nommer ; 2° que lorsque le foie est dans un état de congestion, cet important organe dont la fonction principale est de sécréter la bile, stimulé en action par la quantité extraordinaire de sang qui le gonfle, le convertit rapidement, pour s'en débarrasser, en *bile morbide* qui, dans son passage dans le canal intestinal, produit une irritation qui en augmente la sécrétion et qui contribue ainsi à former les évacuations plus ou moins considérables qui caractérisent le *choléra*, lorsqu'il est à son second degré.

Pour me résumer, je conclus donc, en somme totale, que le *choléra*, dans son début, n'est autre chose qu'une simple congestion du foie, 1° parce que la maladie est établie par les causes productives de la congestion de cet organe, telles que la chaleur solaire, les intempérances, le froid, surtout le froid humide, la suppression de la transpiration, le chagrin, l'anxiété, la peur, etc., 2° parce que, dans le début de la maladie, les symptômes concomitans sont précisément ceux qui caractérisent la congestion du foie, telle qu'une sensation de plénitude et de douleur dans la région de cet organe et de l'estomac, de douleur dans le bras droit et sous le scapula de l'épaule droite, et quelque fois dans le côté opposé, un malaise, une anxiété, etc. 3° parce que les premières évacuations, qui suivent le début de la maladie, sont éminemment bilieuses et caractéristiques d'une sécrétion augmentée du foie qu'il assume pour se débarrasser du sang dont il se trouve surchargé. 4° parce que le traitement le plus convenable à la maladie, dans son début, est celui qu'on a adopté de tous temps pour une simple congestion du foie, et qui consiste, dans les